



Services de l'approvisionnement et des contrats  
30, rue Victoria  
Gatineau (Québec) K1A 0M6

## MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

<b>N° de la modification :</b>  1	<b>Date de la modification :</b>  Le 18 septembre 2019
<b>Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] :</b>  ECTD-RFP-19-0365	
<b>Titre :</b>  Outil de sondage en ligne	
<b>Date de clôture de la demande de proposition :</b>  Le 28 octobre 2019 à 14 h (heure de Gatineau)	
<b>DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:</b>  <b>Bureau du directeur général des élections</b> Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6  proposition-proposal@elections.ca	
<b>À l'attention de</b>  Tiffany Denny	<b>N° de tél.</b>  819-939-1481

## **Partie 1. Interprétation**

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de proposition concernant le Outil de sondage en ligne qui porte le numéro ECTD-RFP-19-0365 datée du 16 septembre 2019 (la « DP »). La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

## **Partie 2. Questions et réponses**

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

### **2.1 Question No. 1**

**Question :** L'exigence de «stocker les données sur des serveurs hébergés au Canada» est-elle impérative/obligatoire?

**Réponse :** Oui, c'est une exigence obligatoire.

### **2.2 Question No. 2**

**Question :** Nous sommes intéressés par l'appel d'offre «Outil de sondage en ligne (ECTD-RFP-19-0365)» publié sur j360, nous voulons savoir s'il s'agit d'un appel d'offre international ou non.

**Réponse :** Cette exigence est assujettie aux accords commerciaux identifiés dans la demande de proposition, partie 1, section 1.3, sous-section 1.3.4. Il incombe au soumissionnaire de déterminer s'il peut soumissionner, ou non, pour le besoin.